

EMR : la France en pointe

La DCNS fait décidément la une de l'actualité industrielle et économique. Après l'annonce de la vente de 12 sous-marins à l'Australie, l'entreprise spécialisée dans l'industrie navale a inaugurée, à Brest le 13 mai, en présence de la ministre de l'Environnement et du Développement durable, Ségolène Royal, la deuxième hydrolienne qui sera très prochainement immergée au large de Bréhat et de Paimpol et connectée à une première machine, déjà en activité.



Ségolène Royal à Brest, le 13 mai

Cet assemblage en fera la première ferme hydrolienne du monde, connectée au réseau électrique. Ségolène Royal n'a d'ailleurs pas manqué d'insister sur l'importance de cette inauguration, quelques semaines après la signature de l'accord de Paris pour la Cop 21. En effet, il convient maintenant de faire vivre cet accord et de mettre en place les outils qui vont permettre de lutter contre les émissions de CO2 et donc le réchauffement climatique.

Pour la ministre de l'Environnement, l'océan et les îles sont essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique et c'est la raison pour laquelle elle a fait inscrire la mer parmi les priorités de la Cop 21.

Les océans possèdent une puissance exceptionnelle, encore inexploitée pour produire, de manière propre et indéfinie, de l'énergie. Qu'il s'agisse des marées, des courants, des vagues et de la houle, la puissance des océans peut, si elle est canalisée, contribuer à faire progresser significativement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français.

En outre, les îles sont à la fois les premières victimes du réchauffement

climatique, avec la montée du niveau des eaux, mais aussi les premiers laboratoires. Ouessant est en train de devenir une vitrine de l'excellence française dans le domaine des Énergies Marines Renouvelables (EMR).

Qu'il s'agisse de DCNS ou de Sabella, dont une machine a été immergée au large d'Ouessant, dans le Fromveur, l'industrie française compte des champions dans le domaine des EMR. C'est pour encourager cette démarche que la ministre a signé, à Ouessant, une convention « Îles autonomes en énergie » d'un montant d'un million d'euros.

La France, grâce à la Bretagne, est aujourd'hui la première puissance mondiale en matière d'énergies marines renouvelables. Mais dans ce secteur, tout va très vite et l'avance que détient un pays ou une entreprise peut rapidement se réduire comme peau de chagrin tant la compétition est rude.

Or, c'est maintenant que se met en place la filière et que les marchés se conquièrent. D'où l'importance du rôle joué par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises qui construiront, installeront et entretiendront les hydroliennes aux quatre coins du monde.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 19/5/2016



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Ça va mieux !

Objectivement, l'économie française va mieux. Il ne s'agit ni d'une incantation, ni d'un cri de victoire. Mais les chiffres sont encourageants.

En matière d'emploi, 106 700 postes ont été créés sur un an (+0,7%). Le nombre de CDI progresse de 3,8%.

Le secteur du bâtiment, enregistre une hausse des mises en chantiers de 3%.

Le nombre de création d'entreprises croît (+5,8%) tandis que les défaillances chutent fortement (-10,1%).

Tous ces éléments montrent que la relance est là, que l'inversion de la courbe du chômage est à portée de main et que les efforts portent leurs fruits. Le gouvernement est déterminé à consolider cette reprise et à accélérer les effets sur l'emploi.

PS29

Chiffre de la semaine

8 milliards

C'est le montant des garanties de prêts accordées par la banque publique d'investissements à 60 000 entreprises.